

Couleurs Boutonne



Eglise Saint Gilles - La Bataille

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Pour certains d'entre vous, ce journal municipal « Couleurs Boutonne » est le premier que vous recevez dans votre boîte à lettres. Pour d'autres, il s'agit du journal habituel, même si sa présentation est aujourd'hui modernisée et améliorée. Dans tous les cas, il est l'une des expressions de notre nouvelle commune. Ce bulletin, s'il est distribué exceptionnellement début mai, compte tenu de la création de la commune au 1er janvier, sera édité à chaque début de semestre, complété par « Couleurs à la Une » distribué tous les 2 mois.

Chacun le sait, si rien n'est visible, tout a changé au 1er janvier. Le périmètre de notre commune a évolué et aujourd'hui, nous sommes ensemble pour construire cette nouvelle entité. Le conseil municipal, lors de sa première séance, le 8 janvier m'a élu Maire, et je suis donc chargé de conduire, avec mes collègues cette commune pour cette dernière année de mandat. Je mesure l'honneur qui m'est fait mais surtout la responsabilité inhérente.

Il s'agit avant tout d'une histoire collective dont le maire n'est qu'un maillon. Ce bulletin va justement vous présenter l'équipe municipale et les attributions de chacun. Comme vous pourrez le constater, nous sommes maintenant en place pour travailler sereinement. Les premiers chantiers entre nous ne manquent pas : l'harmonisation des pratiques, des règlements et de certains tarifs, la connaissance approfondie du fonctionnement de chaque entité, l'organisation de nos services techniques et administratifs, le vote de notre premier budget et le choix de nos investissements. En 2019, nos projets se déclineront sur chaque collectivité historique et nous travaillerons uniquement dans le sens de l'intérêt général.

Pour beaucoup de domaines, il nous faudra au moins l'année 2019 pour que tout soit bien organisé. Pour autant, je peux vous assurer que les élus et les agents travaillent en permanence pour que tout se passe au mieux et prendre en compte la nouvelle dimension de notre commune. Je suis confiant sur notre capacité à nous fédérer autour de ce projet concret.

Je souhaite vraiment que toute la population se sente « Chef-Boutonnaise », nouvelle version et ait un sentiment d'appartenance à notre nouvelle commune. Nos actions, nos projets, nos rencontres doivent permettre d'atteindre cet objectif ambitieux mais nécessaire. Soyez convaincu(e) de notre volonté et de notre détermination à réussir notre fusion.

Fabrice Michelet

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Fabrice MICHELET
Maire

LES MAIRES DELEGUES



Claude REDIN
Maire-Délégué de Tillou
Finances



Marie-Claire VEQUE
Maire-Déléguée de La Bataille
Petites Cités de Caractère



Jean WAROUX
Maire-Délégué de Crézières
Economie – Commerces

LES ADJOINTS



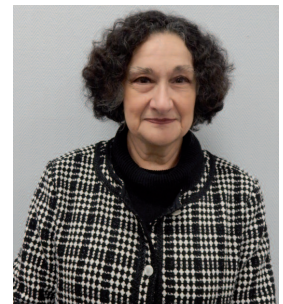
Sylvie MAGNAIN
1ère Adjointe
Animation



Joël PROUST
2ème Adjoint
Patrimoine



Amanda HOLMES
3ème Adjointe
Fleurissement



Nicole BETTAN
4ème Adjointe
CCAS



Jean-Marie VALLET
5ème Adjoint
Voirie



Rodolphe FOURRE
6ème Adjoint
Vie quotidienne/Cimetière

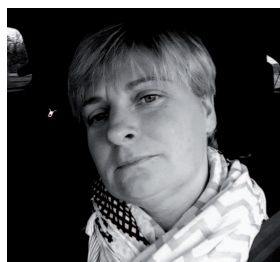


Henri MOINARD
7ème Adjoint
Urbanisme



Claude PAPOT
8ème Adjoint
Equipements sécurité incendie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Peggy AUGUSTIN



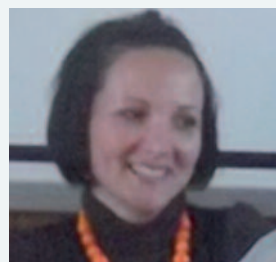
Patrice BAUDOUIN



Emilie BAUDREZ



Séverine BERLAND



Karen BOUTY



Patrick COIRAULT



Dominique COIRIER



Valérie COUARRAZE



Jean-Luc COUTANT



Sylvie COUTEAU



Martine DUMEIGE



Jean GENAIS



Noël GIRAUD



Annie GONNORD



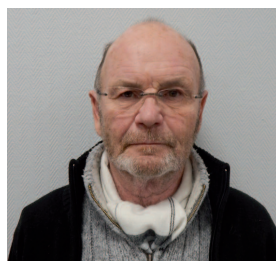
Francis GRIFFAULT



Christian GRIPPON



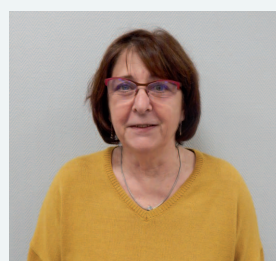
Ginette HAYE



Robin HOLMES



Arthur JONES



Jacqueline LORET



Patrick PETIT



Marie-Noëlle RINGEISEN



Stéphanie ROBERT



Sophie ROBION



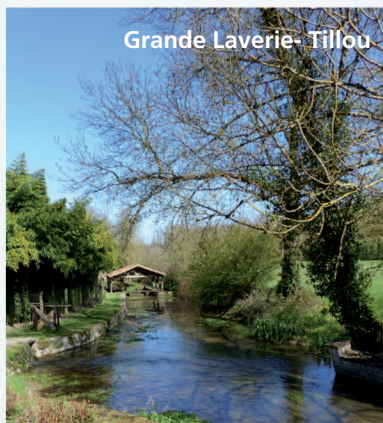
Pascal TRUTEAU



Timothy WEIR

LES COMMISSIONS • LES DELEGATIONS

Grande Laverie- Tillou



Parc de la
mairie-Chef-Boutonne



Place des Noyers - La Bataille



Lavoir Javarzay



LES COMMISSIONS

COMMISSION "ANIMATION COMMUNICATION"

Sylvie MAGNAIN
Emilie BAUDREZ
Nicole BETTAN
Noël GIRAUD
Amanda HOLMES
Robin HOLMES
Christian GRIPPON
Stéphanie ROBERT
Dominique COIRIER
Patrick COIRAULT
Ginette HAYE
Arthur JONES
Patrick PETIT
Timothy WEIR

COMMISSION "FINANCES"

Claude REDIEN
Jean WAROUX
Joël PROUST
Rodolphe FOURRÉ
Arthur JONES

Patrick COIRAULT
Sylvie COUTEAU
Sophie ROBION
Jean-Marie VALLET

COMMISSION "DEVELOPPEMENT"

Marie-Claire VEQUE
Jean WAROUX
Claude REDIEN
Séverine BERLAND
Nicole BETTAN
Jean-Luc COUTANT
Henri MOINARD
Patrick PETIT
Sophie ROBION
Timothy WEIR

COMMISSION "PATRIMOINE"

Joël PROUST
Amanda HOLMES
Jean-Marie VALLET
Claude REDIEN

Marie-Claire VEQUE
Jean WAROUX
Rodolphe FOURRÉ
Patrick COIRAULT
Sylvie COUTEAU
Séverine BERLAND
Patrick PETIT
Robin HOLMES
Claude PAPOT
Marie-Noëlle RINGEISEN
Pascal TRUTEAU
**COMMISSION
"RESSOURCES
HUMAINES"**
Fabrice MICHELET
Claude REDIEN
Marie-Claire VEQUE
Patrice BAUDOUIN
Sylvie MAGNAIN

**COMMISSION
"APPEL D'OFFRES"**
Fabrice MICHELET
Claude REDIEN (Titulaire)
Jean WAROUX (Titulaire)

Patrick COIRAULT
(Titulaire)
Claude PAPOT (Suppléant)
Marie-Claire VEQUE
(Suppléante)
Sophie ROBION
(Suppléante)

COMMISSION CIMETIERE

Rodolphe FOURRÉ
Marie-Noëlle RINGEISEN
Claude PAPOT
Francis GRIFFAULT
Marie-Claire VEQUE

COMMISSION ELECTORALE

Arthur JONES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (EPCI)

Fabrice MICHELET
Claude REDIEN
Marie-Claire VEQUE
Jean WAROUX
Sylvie MAGNAIN
Arthur JONES
Joël PROUST

DÉLÉGUÉS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Fabrice MICHELET Président
Nicole BETTAN
Emilie BAUDREZ
Valérie COUARRAZE
Jacqueline LORET

Sylvie COUTEAU
Ginette HAYE
Henri MOINARD
Jean-Marie VALLET

LES DÉLÉGATIONS

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BOUTONNE (SYMBO)

Jacqueline LORET
Patrick PETIT
Noël GIRAUD
Amanda HOLMES
Henri MOINARD
Marie-Noëlle RINGEISEN
Jean-Marie VALLET
Timothy WEIR

SYNDICAT CANTONAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) VOIRIE

Fabrice MICHELET
Marie-Claire VEQUE
Jean WAROUX
Jean-Luc COUTANT
Noël GIRAUD
Francis GRIFFAULT
Robin HOLMES
Claude PAPOT
Patrick PETIT
Joël PROUST
Jean-Marie VALLET
Timothy WEIR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES DEUX-SÈVRES (SIEDS)

Francis GRIFFAULT
(Titulaire)
Jean-Marie VALLET
(Suppléant)

DÉLÉGUÉS AUX PETITES CITES DE CARACTÈRES

Nicole BETTAN (Titulaire)
Marie-Claire VEQUE
(Suppléante)

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE PUBLIC "FRANÇOIS TRUFFAUT"

Rodolphe
FOURRE (Titulaire)
Patrice BAUDOUIN
(Suppléant)

CORRESPONDANT "SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

Jean-Marie VALLET

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Rodolphe FOURRÉ

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B (SMAEP 4B)

Fabrice MICHELET
(Titulaire)
Joël PROUST (Titulaire)
Arthur JONES (Titulaire)
Noël GIRAUD (Titulaire)
Amanda HOLMES
(Titulaire)
Jean-Marie VALLET
(Titulaire)
Patrick PETIT (Suppléante)
Jacqueline LORET
(Suppléante)
Pascal TRUTEAU
(Suppléant)
Henri MOINARD
(Suppléant)
Robin HOLMES
(Suppléant)
Claude REDIEN
(Suppléant)

CORRESPONDANT "DÉFENSE"

Joël PROUST

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL "JEAN FRANÇOIS CAIL"

Sophie ROBION (Titulaire)
Rodolphe
FOURRE (Suppléant)

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES POMPES FUNÈBRES

Marie-Claire VEQUE
(Titulaire)
Claude PAPOT (Titulaire)
Noël GIRAUD (Suppléant)
Jean-Marie VALLET
(Suppléant)

REPRÉSENTANT A L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE CREZIERES

Jean WAROUX

UN PREMIER BUDGET VOTÉ AVEC UNE DIMINUTION DES TAUX COMMUNAUX

Un premier budget voté avec une diminution des taux communaux

Comme à chaque printemps, les communes votent leur budget. Cette année, l'exercice est un peu particulier puisqu'il s'agit du premier de notre commune nouvelle. Il a été voté le 15 avril, à l'unanimité.

3 éléments principaux sont à noter :

- Tout d'abord, les dotations d'état augmentent sensiblement (+13%) et sont une conséquence de la création de notre commune nouvelle.
- Ensuite, les élus ont décidé de diminuer les taux d'imposition (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe foncière non bâtie) de 0.6%. Cette réduction du taux fait déjà suite à celle opérée en 2018, pour les communes historiques de Chef-Boutonne et de Tillou.
- Enfin, la gestion rigoureuse laisse place à des marges de manoeuvre pour des investissements nécessaires sur l'ensemble de notre commune.

Concernant les investissements, une présentation complète sera effectuée dans Couleurs Boutonne de Juillet.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des taux. Il faut savoir que si les élus ont voté le TMP (Taux Moyen pondéré), chaque ex-commune se verra appliquer un taux différent (calculé par la DGFIP – Direction Générale des Finances Publiques) en fonction de la durée du lissage. Pour rappel, les élus ont décidé de ne pas appliquer de lissage pour la taxe d'habitation (tout le monde se verra appliquer le même taux en 2019), d'appliquer un lissage de 12 ans pour la taxe foncière et de 5 ans pour la taxe foncière non bâtie.

TAXE FONCIÈRE	LA BATAILLE	CHEF-BOUTONNE	CRÉZIÈRES	TILLOU	TMP
2018	12,30%	17,17%	11,00%	9,69%	16,29%
2019	12,53%	17,00%	11,33%	10,13%	16,19%
					-0,60%

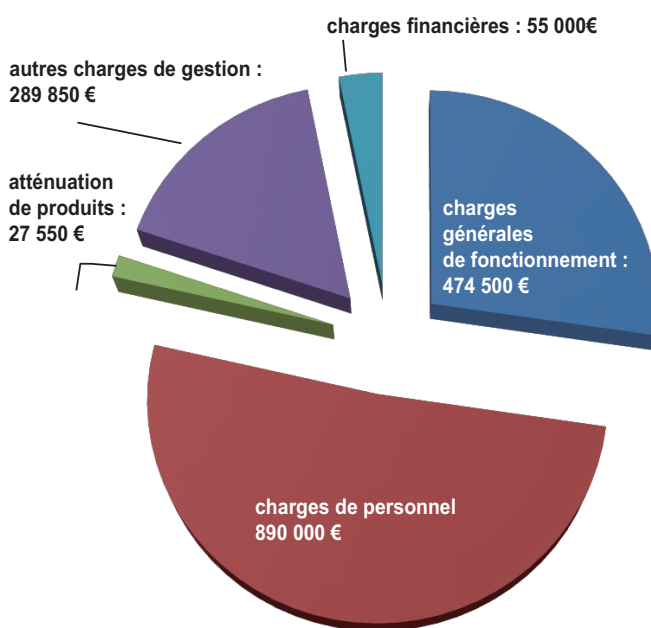
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	LA BATAILLE	CHEF-BOUTONNE	CRÉZIÈRES	TILLOU	TMP
2018	41,55%	54,30%	45,63%	47,49%	49,95%
2019	43,38%	52,89%	46,42%	47,81%	49,65%
					-0,60%

TAXE D'HABITATION	LA BATAILLE	CHEF-BOUTONNE	CRÉZIÈRES	TILLOU	TMP
2018	11,25%	10,24%	14,00%	10,10%	10,30%
2019	10,24%	10,24%	10,24%	10,24%	10,24%
					-0,60%

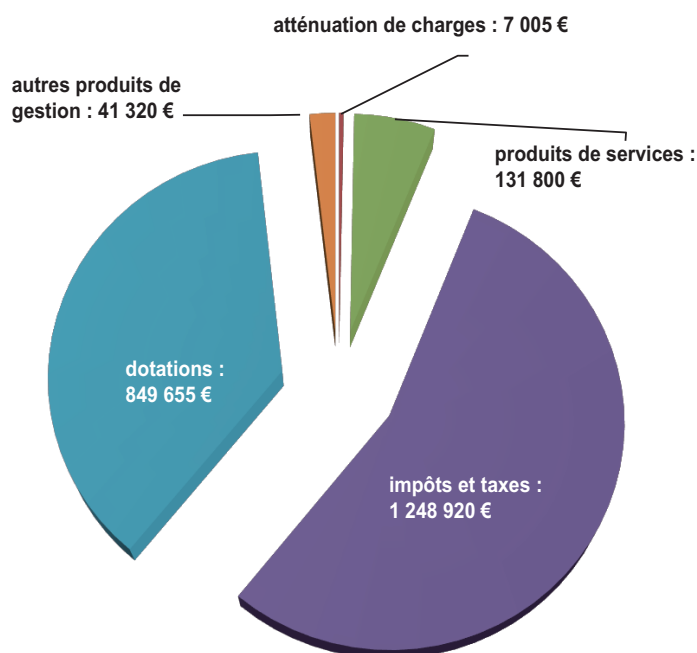
Les camemberts ci-contre montrent les recettes et les charges réelles de fonctionnement, estimées pour l'année 2019 par grande catégorie comptable. Elles laissent apparaître un différentiel potentiel de 540 000 €, qui permettront d'investir.

RECETTES ET CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES ESTIMÉES POUR 2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES ESTIMÉES POUR 2019



FAISONS CONNAISSANCE ...

Notre commune est jeune puisqu'elle vient d'être créée ce 1er janvier. Pour autant, chaque entité historique regorge de particularités, détient quelques trésors historiques, contient un patrimoine riche. Mais que savons-nous exactement ?

C'est justement pour mieux nous connaître les uns les autres et mieux connaître les contours de notre nouveau territoire que la commission, chargée de l'élaboration de ce journal, a décidé

de mettre en avant à chaque numéro un lieu, une histoire, un habitant.

Pour débiter cette série, nous avons choisi de mettre en valeur un symbole de notre commune : le tilleul de Tillou. Puis nous avons rencontré Serge Beaudoin, qui vient de quitter la présidence de l'association FNAM, après 45 ans de présidence dans différentes associations.

LE TILLEUL, tout un symbole ...

En 1848, à l'abdication de Louis Philippe, les citoyens de la commune de Tillou destituèrent leur maire, François Contré, de ses fonctions. De nouveaux conseillers ont été élus, 6 « républicains » et 6 « Calotins », rendant difficile les prises de décisions municipales.

Les républicains décidèrent de planter sur la place un arbre de la liberté : un tilleul. Bagarres, empoignades, démissions, réélections pour un même résultat.

Les républicains plantèrent leur arbre et se réunissaient tous les dimanches matin à la sortie

de la messe pour défendre leur tilleul que les calotins voulaient arracher. La rivalité fut telle qu'il fallut un arrêté préfectoral (6-101864) pour y mettre fin, désignant un nouveau maire Jean Mornet et Jean Béguier en adjoint.

La légende dit qu'une caisse de bon vin fut déposée au fond de la fosse où fut planté le Tilleul ...

Article écrit par Robert Beau, habitant et historien du village de Tillou, décédé en 2010.



Le Tilleul, place de l'église à Tillou, un soir d'été, un matin du 11 Novembre et par une belle journée d'hiver

UNE VIE DÉVOUÉE AUX ASSOCIATIONS

Le premier article concernant l'un de nos habitants, et dont l'histoire est rappelée ici, est un Chef-Boutonnais, connu bien au-delà des frontières de notre commune. Il s'agit de Serge Beaudoin qui vient de cesser d'être président de la FNAM, après 45 ans de présidence auprès de différentes associations. Une vraie performance !

Serge Beaudoin est né le 25 août 1935 à Brûlain (Deux-Sèvres). Il est appelé à partir au service militaire le 1er mai 1956 vers La Braconne (Charente) puis en Algérie au mois de septembre de la même année. Gravement blessé dans la forêt d'El Milla (Algérie) en 1957, il terminera son service au mess des Officiers de Niort (Deux-Sèvres) le 12 août 1958.

Pour avoir fait preuve de remarquables qualités militaires et professionnelles dans l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées, il a brillamment été récompensé : de l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de Bronze en 1957 en passant par la Médaille Commémorative en 1958 puis la Médaille des Blessés en 1960, la Croix du Combattant en 1975, la Médaille Militaire en 1977, la Médaille d'Or de l'Etoile Civique en 1990, la Médaille d'Or du Mérite Fédéral des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre en 2005. Promu au grade de Chevalier dans l'ordre National du Mérite en 2014, il se voit décerner la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif en 2016.

Membre du Syndicat d'initiative en 1958 puis élu Président Adjoint de la Section Cantonale des Anciens Combattants composée de 400 adhérents le 8 mai 1973, Serge Beaudoin n'avait jamais eu l'ambition de présider une association. Encouragé par ses camarades, il mesure, dès le début de sa prise de fonctions, l'importance des combattants et remplit parfaitement son rôle notamment lors des commémorations officielles. Une nouvelle association voit le jour en 1976 sous le nom de Comité AFN (Afrique Française du Nord), sous sa présidence, de même, naît la FNAM (Fédération Nationale André Maginot) en 2007 qu'il présidera également.

Tout au long de l'exercice de ses fonctions au sein de cette association, il s'est bien souvent remémoré les épisodes tragiques de sa vie qui ont été selon lui « porteurs d'enseignement ».

Il justifie son dévouement et sa disponibilité par ces propos : « J'ai moi-même combattu. J'ai

souhaité travailler bénévolement au sein de la section pour promouvoir la mémoire. Au fil des années, s'est créé un rôle social important. La considération des veuves est une de mes priorités. De plus, l'exercice de ma profession m'a permis d'accomplir à bien l'ensemble de mes missions ». Il souligne également la diversité de la fonction de Président de ce type d'association ; afin d'apporter les meilleures réponses, il est essentiel de connaître les fondements et la légitimité des missions. Il lui a aussi fallu être très à l'écoute tout en gardant un esprit de fraternité.

Également, premier Vice-président de la section départementale des anciens combattants, Serge Beaudoin est fier de son parcours ponctué de souvenirs marquants. Certes, les distinctions honorifiques reçues sont des témoignages de reconnaissance de son implication mais son engagement a dépassé toutes les limites espérées ; la participation des élèves du Collège François Truffaut sur les sites de mémoire en est une belle illustration.

Le 14 février, un événement particulier est venu marquer l'Assemblée Générale de la FNAM avec la fin de 45 années de Présidence de Serge Beaudoin au sein de cette association et des précédentes et durant lesquelles il a admirablement œuvré au service des anciens combattants.

Cet investissement associatif est remarquable et mérite d'être souligné à sa juste valeur. Pendant toutes ces années, il a su fédérer les bénévoles et rendre ces associations efficaces et dynamiques. Bravo pour ce parcours rare, cette persévérance de tous les instants et cette volonté intacte !

PORTRAIT



HORAIRES MAIRIES

PERMANENCES

MEDIATHÈQUE

MUSÉE

DECHETTERIES

MAIRIE DE CHEF-BOUTONNE : 05.49.29.80.04

7 avenue de l'Hôtel de Ville 79110 CHEF-BOUTONNE

mairie@chef-boutonne.fr - www.chef-boutonne.fr

Lundi, Mercredi, Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Mardi, Jeudi : 14h à 17h

MAIRIE DE TILLOU : 05.49.29.33.23

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 13h30 à 17h

MAIRIE DE LA BATAILLE - 05.49.29.62.27

Mardi : 9h à 12h30

MAIRIE DE CRÉZIÈRES - 05.49.29.61.88

Jeudi : 9h à 12h30

CCAS : Lundi, Mardi et Vendredi de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

PERMANENCES A LA MAIRIE DE CHEF-BOUTONNE

Association Insertion du Pays Mellois : Le Lundi de 13h30 à 17h sur RDV AU 05 49 29 68 25
ou 05 49 29 03 70

Mission Locale : Le Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur RDV au 05 49 17 50 57

Comité de Bassin d'Emploi : Le Mercredi sur RDV AU 05 49 27 97 17

UDAF : Le 3ème Jeudi du mois de 13h30 à 15h

Conciliateur de Justice : Sur RDV au 05 49 27 02 28

MAIRIES DE TILLOU, LA BATAILLE ET CRÉZIÈRES

Possibilité de rendez-vous avec le CCAS et le service urbanisme sur demande

MÉDIATHÈQUE DE CHEF-BOUTONNE

Mardi : 14h30 à 19h - Mercredi : 13h30 à 18h

Jeudi : 10h à 12h - Vendredi : 13h30 à 18h - Samedi : 9h30 à 12h30

BIBLIOTHÈQUE DE TILLOU

Samedi : 10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE DE CRÉZIÈRES

Jeudi : 10h à 12h30

CHATEAU DE JAVARZAY

De Pâques à la Toussaint : Tous les jours de 15h à 18h, sauf le lundi et le mercredi. Ouvert les jours fériés.

Juillet et Août : Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Week-end, lundi et jours fériés : de 15h à 18h.

Sous réserve de modification des horaires en Juin 2019

CHEF-BOUTONNE

En Hiver : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

En Été : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (fermeture à 18h le samedi)

TILLOU : (DÉCHETS VERTS)

Jeudi matin de 10h à 12h

Puits et lavoir de Puits Pouzat - Crézières

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - MAI 2019

Directeur de publication :
Fabrice MICHELET

Création - Impression
Studio Scoop Toujours
16700 BIOUSSAC
05 45 30 38 30